



# BASSINS

## Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 15 juin 2020 à 17h30

- Décide de formuler son accord pour l'organisation d'une fête privée, sur un domaine privé (Clos de la Fontaine 1);
- Décide de confirmer les offres pour le refaschage et gravillonnage de la route des Montagnes, ainsi que le goudronnage de la patte d'Oie « arrêt de bus » entrée chemin du réservoir, pour un montant de Chf 10'800.15, respectivement Chf 12'363.95 ;
- Décide de signer la convention avec le Parc Jura vaudois, s'agissant du Site toile verte, étang forestier du sentier botanique ;
- Décide d'avaliser l'avant-projet avec Mandaterre Sàrl, s'agissant de l'alpage de Mondion et améliorations structurelles ;
- Décide de soumettre à une enquête complémentaire, selon l'art. 72d RATC, pour la pose d'éclairage au manège sis sur parcelle N°571, route des Montagnes 84-86 ;
- Décide de participer à l'assemblée générale de l'Association Pro-Jet ;
- Décide d'engager un Sécuritas afin d'effectuer des rondes pédestres nocturnes, suite à plusieurs actes de vandalisme ;
- Décide de formuler son accord sur les échantillons de couleur de façade soumis pour le bâtiment scolaire ;
- Décide d'approuver la directive municipale confirmant le préavis N°13/19 du 12 décembre 2019, s'agissant des taxes relatives à l'évacuation et au traitement des eaux de notre commune en vigueur dès 2020 ;
- Décide d'autoriser des travaux de maintenance à la Dunanche entrepris par l'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse.

La Municipalité